

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 Février 2019**

Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants  
18 rue du docteur Potain 75019 Paris  
Baam.asso.org / baam.asso@gmail.com

Le 23 Février 201 à 10h30, les membres de l'association Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants se sont réunis au Point Éphémère, 200 Quai de Valmy, 75010 Paris, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. 858 membres étaient présents ou représentés.

L'Assemblée était présidée par Mme Héloïse Mary, présidente de l'association.  
Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Alexia Pioni secrétaire de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et financier ;
- Approbation des comptes ;
- Mise à jour des statuts
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;
- Questions diverses des adhérent·e·s,

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres, en amont de l'Assemblée Générale, via le site et un courriel.

Il a été fait lecture du bilan des comptes de l'association.

Le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

### **1) Approbation des comptes :**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **2) Mise à jour des statuts**

Les statuts sont modifiés tels qu'ils ont été présentés aux adhérents par voie de courriel.

### **3) Renouvellement et remplacement des mandats de membres du Conseil d'Administration :**

L'Assemblée élit Raby Abbassi, Manon Ahanda, Myriam Collado, Eric Emery, Anaïs Gournay, Youssif Haliem, Amandine Herten, Catherine Jardin Bailly, Amaury Le Menn, Héloïse Mary, Virginie Menet, Alexia Pion, Rachid Saila, Aref Sultani, Farid Victor, Leslie Zak en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.  
Cette résolution est adoptée à la majorité.

### **4) Questions diverses des adhérent·e·s**

Les questions posées par les membres tout au long de la séance font l'objet d'un document annexé à ce PV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h

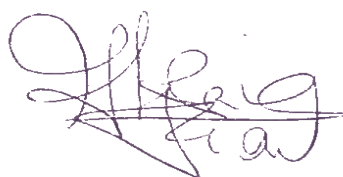
Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

À Paris, le 23/02/2019

Le Président de séance

Handwritten signature of Heloise Mary in cursive script.

Le Secrétaire de séance

Handwritten signature of Heloise Mary in cursive script, appearing to be a second instance or a different view of the same signature.

# Assemblée générale du BAAM - Questions des adhérent·e·s

Le 23 février 2019 au Point Éphémère

## Présentation du budget 2019

### **En quoi consistent les coûts prévus pour les événements ?**

- Human After All : Nuitées d'hôtel pour les délégations étrangères, frais de transport pour les petites associations, location de salles, organisation de manifestation (sono, camion, etc.)
- Festival : scène, matériel, personnel, communication, frais techniques, location de toilettes, etc.

### **Pourquoi y a-t-il eu peu de dépenses effectuées par rapport aux dépenses prévues en 2018 ?**

Des « économies » ont pu être réalisées notamment sur l'hébergement, où le BAAM a favorisé l'hébergement solidaire à la prise en charge de nuitées d'hôtel. Cela permet aux personnes mises à l'abri de pouvoir se poser dans un lieu davantage adapté qu'un hôtel et surtout de pouvoir maintenir un lien social minimum.

### **Pourquoi le pôle juridique a-t-il dépensé beaucoup moins que prévu ?**

Les frais d'avocats sont pris en charge par l'aide juridictionnelle. Aussi, la grande majorité des coûts effectifs sont liés aux frais postaux des dossiers réalisés en permanence.

De manière générale il est précisé que les pôles ont sous consommé leur budget car il est de coutume de réaliser un maximum d'économies et de compter sur les dons matériels et la débrouille !

## Statuts du BAAM

### **D'où vient cette refonte des statuts ?**

Un groupe de travail s'est réuni en septembre 2018 afin de retravailler les statuts qui ne correspondaient plus au fonctionnement réel de l'association. Des remarques et suggestions de la part d'adhérents et membres du CA ont alimenté les discussions et ont permis un travail en profondeur des statuts.

## Présentation du pôle communication

Vincent présente le pôle communication et indique que l'équipe a besoin de monde dans les domaines du montage, de la photographie, du graphisme, de la captation. Recherche de community manager !

## Présentation du futur pôle hébergement

Amandine présente le futur pôle hébergement en précisant que l'objectif est de mettre en place une permanence hebdomadaire visant à enregistrer 25 personnes sur les fichiers SIAO en vue de l'obtention d'une place en hébergement d'urgence pouvant par la suite devenir pérenne.

Par ailleurs le pôle se lance également dans une activité de plaidoyer.

Le pôle est constitué aujourd'hui de 5 personnes et lance un appel aux bénévoles.

### **Quels sont les besoins ?**

Besoins humains dans un premier temps pour assurer un roulement sur la permanence et la réalisation de plaidoyers. Des centres de jours tentent d'être visités par les bénévoles du pôle afin de rendre compte de l'accueil ou du non accueil effectif des demandeurs-euses d'asile.

### **Quels partenariats envisagez-vous ?**

A ce jour rien n'est défini. Une rencontre avec le Samu social a permis de penser ce nouveau mode de fonctionnement. Le pôle peut contacter d'autres structures œuvrant dans l'hébergement ou dans l'accès aux droits liés à l'hébergement et voir dans quelles mesures un ou des partenariats pourraient se mettre en place.

### **Présentation du festival**

Manon présente le festival qui se déroulera sur une journée (7 ou 8 septembre 2019) soit à la Cité fertile (Pantin) soit aux Docks de Paris. Des ateliers, des interventions et des concerts rythmeront la journée avec possibilité de terminer la soirée en mode clubbing en fonction du lieu retenu. Chaque pôle sera sollicité pour l'animation « d'un stand ». Un système de pré-ventes sera mis en place dès fin mars afin de permettre une rentrée d'argent immédiate couvrant les frais d'organisation (versements d'ares...).

### **Quelle est la programmation ?**

A ce jour rien n'est définitif, mais Chris, Nekfeu, Bonjour Tristesse ont bloqué la date.

### **Présentation d'Human After All**

Héloïse présente l'événement en indiquant qu'il se déroulera le samedi 11 mai au Labo d'Aubervilliers avec pour objectif la rencontre de toutes les organisations européennes semblables au BAAM. Des tables rondes au Labo, une conférence de presse à Stalingrad, une manifestation de Stalingrad à République et une fête à République sont prévues.

### **Pourquoi ouvrir la participation à cet événement uniquement aux associations implantées en UE ?**

L'événement est programmé en lien avec les élections européennes